



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 28
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 juin 2024

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Héléne LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Jany POULIN, Léa DUMAS, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Éric PERENNES.

Absents excusés :

Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND,
Denis CHARRON, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES,
Dimitri HERVELET.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h53

Secrétaire : Maël DIONG

FINANCES

DL.24.074 - Subvention exceptionnelle Association MVCG, 80 ans de la Libération

Arnaud JEAN expose :

Dans le cadre du programme d'événements et festivités « 80 ans de la Libération », l'association ingrénienne MVCG Orléanais sollicite auprès de la Ville d'Ingré une subvention exceptionnelle à hauteur de 3 000€, pour assurer l'organisation de l'événement « Libération du Loiret par les troupes de la 3ème Armée américaine » du 14 au 17 août 2024 : reconstitution d'un camp américain sur la plaine de Bel Air avec exposition de véhicules et de matériel d'époque et clôture festive le 17 août au soir.

Après présentation en commission Générale du 17 juin 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer cette subvention exceptionnelle.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 26 juin 2024

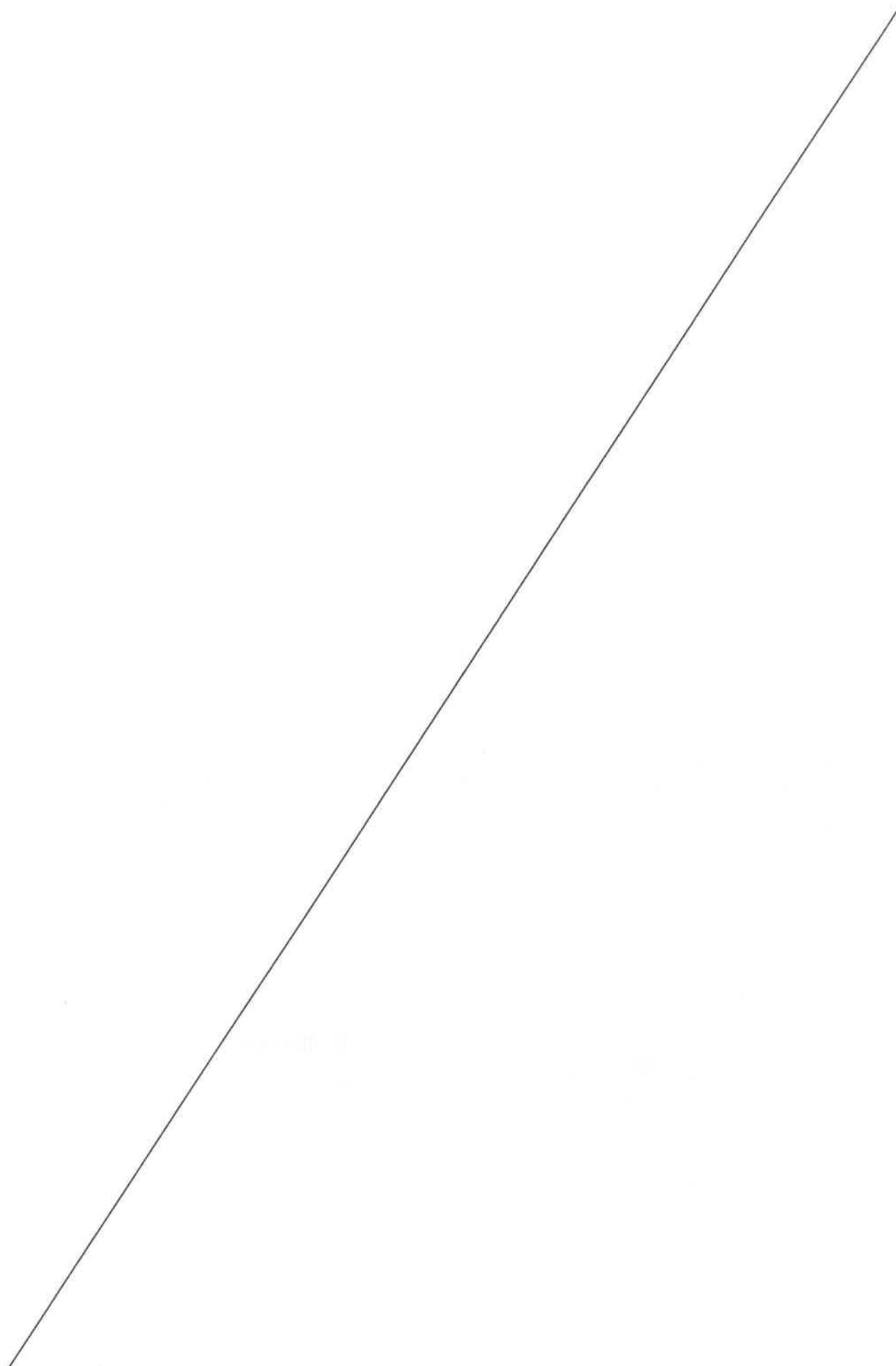
Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **26 JUIN 2024**

Publication le : **26 JUIN 2024**
Notification le : **26 JUIN 2024**



Le Maire

Christian DUMAS



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_074
Objet :	Subvention exceptionnelle Association MVCG, 80 ans de la Libération
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-26 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - Subventions aux associations.
Identifiant unique :	045-214501694-20240626-DL_24_074-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240626-DL_24_074-DE-1-1_0.xml	text/xml	932 o
Document principal (Délibération) Nom original : DL.24.074 - FIN - Subvention exceptionnelle Association MVCG - 80 ans de la Libération.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240626-DL_24_074-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	297.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juin 2024 à 15h17min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juin 2024 à 15h17min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juin 2024 à 15h18min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juin 2024 à 15h18min14s	Reçu par le MI le 2024-06-26